fera distribuer un volumineux rapport que nos collègues pourront étudier.

La question est renvoyée à la commission des Travaux, qui fournira un rapport vendredi au conseil municipal.

M. GRONIER formule quelques observations, ce qui lui fait rappeler par M. Laurenge qu'il aurait pu prendre connaissance du dossier avant la séance et par M. Gobert que la commission des Travaux n'est pas tellement compétente en géologie qu'elle pourra modifier les termes du rapport, puisque la commission extra-municipale des eaux ne peut elle-même arriver à quelque chose de positif.

M. GOBERT fait remarquer, d'autre part, que la dépense affectée à la captation d'eaux industrielles lui paraît exagérée, puisque les industriels se serviront de moins en moins d'eau, de plus en plus d'électricité. Il ajoute qu'il ne croit pas que les eaux d'Emmerin soient aussi impures que le laisserait penser le rapport.

M. COUTEL demande qu'on veuille bien analyser de temps en temps les eaux industrielles si on arrive à les employer, pour s'assurer qu'elles ne contamineront pas un quartier, lorsqu'elles serviront à l'arrosage.

M. LAURENGE réplique qu'il ne s'agit que d'un avant-projet et qu'il ne fait que poser un jalon.

La question est renvoyée à la commission des travaux et à la commission des finances.

LA DÉNOMINATION DU NOUVEAU BOULEVARD

Le rapport de M. le Maire à ce sujet s'exprime ainsi :

« Pour satisfaire au vœu qui a été émis de donner au nouveau boulevard une autre dénomination, nous vous proposons d'appeler cette voie nouvelle « Boulevard Carnot » et de donner à la rue qui porte ce nom celui d'un de nos concitoyens, « Delphin Petit », né à Esquermes en 1841, décédé en 1907, qui s'adonna tout spécialement à la photographie, à laquelle il fit faire de sérieux progrès. »

Adopté.

LES FÊTES D'INAUGURATION DU NOUVEAU BOULEVARD

On vote un crédit de 10.000 fr. destiné aux fêtes publiques et dont une partie sera réservée à la réception du ministre de l'Agriculture, le jour de l'inauguration du nouveau boulevard. z

DEPECHES DE LA NUIT

CHAMBRE des DÉPUTÉS

Fin de la séance du mardi 16 novembre

LE BUDGET

M. REINACH se déclare partisan des impôts nouveaux proposés par le gouvernement sur le tabac et les droits de succession.

M. LASIES. — C'est sur les valeurs mobilières qu'il faudrait frapper. Faites donc une enquête judiciaire, et vous verrez les résultats. Je sais telle succession où la fraude sur les valeurs mobilières coûte plus à l'Etat que le privilège entier des bouilleurs de cru.

M. DELAHAYE. — C'est exact !

M. REINACH. — Les ressources que donneront le tabac et les successions seront suffisantes pour combler les 80 millions de déficit. Mais il faut en venir à une politique d'économie, afin de réaliser des réformes qui s'imposent. Car, quoi qu'en pensent certains, qui, semblables à des sorciers de mauvaise augure...

M. LASIES. — C'est vous qui ressemblez à un sorcier. (Rires).

M. REINACH. — ... Il est deux choses qui honoreront la République dans l'histoire et auxquelles elle se doit : la guerre à l'ignorance, la guerre à la misère.

DISCOURS DE M. GAILHARD-BANCEL

M. DE GAILHARD-BANCEL succède à M. Reinach.

Il recherche si toutes les dépenses qui figurent au budget sont minutieusement effectuées. Est-ce que, par exemple, il n'y a pas d'abus dans l'application de la loi d'assistance aux vieillards ?

M. DELAHAYE. — Parfaitement !

M. DE GAILHARD-BANCEL. — Il importerait de procéder à la révision des listes des ayant-droit. Ne pourrait-on pas aussi amorcer la réforme administrative et la réforme judiciaire par la suppression des sous-préfets et des tribunaux d'arrondissement. Le budget de l'instruction publique n'a-t-il pas engagé des dépenses inutiles en supprimant des écoles qui ne coûtaient rien à l'Etat ? (Bruit à l'extrême gauche). Pourquoi, puisque nous sommes en déficit, conserver des écoles inutiles, par exemple dans les communes où le conseil municipal les déclare superflues, faute d'élèves.

M. Bouvery proteste

M. DE GAILHARD-BANCEL. — Il faut laisser libres les parents de garder leurs enfants s'ils le veulent ou de les mettre à l'école s'il leur plaît. Et je les honore ceux-là, car ils ont le sentiment de leur indépendance et de leur dignité. (Bruit à l'extrême-gauche.)

Est-ce utile aussi d'inscrire au budget des arts 1.400.000 fr. de subventions pour les théâtres.

Je termine par ce vœu que la commission cherche le moyen pratique de réaliser les économies que quelques collègues et moi avons signalés.

DISCOURS DE M. L'AMIRAL BIENAIMÉ

M. l'amiral BIENAIMÉ a la parole. — Les budgets, dit-il, suivent dans tous les pays une loi d'accroissement ; nous ne pouvons y échapper, mais aussi partout les effets de cette loi doivent être subordonnés aux progrès des ressources. Au surplus, avant de proposer des ressources nouvelles, il faudrait savoir si l'on a fait toutes les économies possibles.

Combien de dépenses inutiles ou mal engagées dans les budgets de la défense. Beaucoup de ces dépenses sont absorbées par les administrations centrales de la guerre et de la marine en pure perte pour notre puissance militaire. (Approbations.)

N'y a-t-il pas des dépenses qui ont leur origine dans ce fait que nous construisons nos navires à raison de 3000 francs la tonne, quand le prix n'en était que de 2.100 et 2.400 il y a quelques années.

A qui en revient la responsabilité sinon aux administrations de la marine qui n'ont pas su répartir suffisamment la main-d'œuvre et ont ouvert un chantier pour chaque unité à construire.

L'orateur se borne au budget pour lequel il a de la compétence. Il termine en faisant appel au patriotisme de la Chambre et en l'invitant à une politique d'économie. (Applaudissements.)

La séance est levée à 6 h. 15. Séance ce matin à 9 heures.

Tous nos lecteurs nous câblent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havet*. C'est vrai.

ROUBAIX

FONDS ROUBAISIEN

contre le chômage involontaire

L'Association du Fonds Roubaisien contre le Chômage involontaire s'est réunie à la mairie sous la présidence de M. Edouard Roussel, lundi soir, à sept heures.

Etaient présents : MM. E. Roussel, E. Duquenne, Ch. Deboosère, E. Degand, J. Grassier, Louis Robert, inspecteur du travail, F. Chatteleyn, G. Sayet, A. Borezé.

Absents excusés : MM. H. Ternynck, F. Roussel, A. Prouvost, L. Lefebvre, J. Wibaux, H. Mesplomb.

Il est donné lecture du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 1909, qui est adopté sans observations.

Le Comité décide le versement à la société « L'Employé », à l' « Union amicale et mutuelle des ouvriers encolleurs » et au « Syndicat des ouvrières des industries textiles » des sommes représentant la quote-part de l'Association dans les secours attribués à leurs chômeurs par ces divers groupements.

M. Roussel fait connaître qu'il compte soumettre à l'Association, dans sa réunion de décembre, le rapport sur le fonctionnement de l'Institution pendant l'année 1909.

La majoration est maintenue à 50 pour cent pour le mois de décembre et la séance est levée à 6 h. 50 m.

En l'honneur d'un médaillé du travail. — Un banquet de 60 couverts réunissait lundi soir, à l'Hôtel Ferraille, patrons et employés de la maison Lestienne frères et fils, qui fêtaient M. Henri Vroman, récemment décoré de la médaille du travail, après 41 ans de loyaux services.

Au champagne, M. Voldemar Lestienne, ancien président du Tribunal de Commerce, remercia et félicita le digne médaillé en termes pleins de cœur et d'élévation ; il félicita également M. Henri Bayart, qui, depuis 1870, a été pour la maison Lestienne un employé modèle et un ami dévoué. Deux superbes bronzes d'art, représentant le Travail et le Devoir, ont été remis à ces Messieurs, aux applaudissements de l'assistance.

Après les remerciements émus de MM. H. Vroman et H. Bayart, ce fut au tour de M. Célestin Carrette, le plus ancien employé, de porter à ses patrons et à ses collègues un toast charmant, où la délicatesse de la pensée s'alliait harmonieusement à la perfection de la forme.

La soirée s'est ensuite continuée par des chants et monologues improvisés, ainsi que par l'audition toujours délicieuse de notre inimitable Broutteux.

Patrons et employés, pendant cette fête, ont donné à un convive l'impression qu'il se trouvait dans une véritable famille, où tous les cœurs vibraient à l'unisson, dans des sentiments d'estime réciproque et de franche affection.

Le punch annuel de l' « Effort ». — La commission de l' « Effort » réunira jeudi soir 18 novembre ses collaborateurs de 1908-1909 et leur offrira un punch, à 8 h. et demie, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen, M. Jacques Lengiart, ancien élève du collège Notre-Dame des Victoires et des Facultés catholiques de Lille, vient de passer avec succès à Paris, sa licence ès-lettres (langues vivantes). Toutes nos félicitations.

A MM. les Automobilistes. — Nous recevons la note suivante de la mairie :

L'attention de l'Administration municipale a été appelée, à différentes reprises, sur la vitesse excessive des automobiles, boulevard de Paris et avenue Le Nôtre.

Elle croit devoir informer les conducteurs d'automobiles qu'une surveillance spéciale sera établie et que ceux qui ne se conformeront pas strictement à la vitesse fixée par l'arrêté municipal du 22 septembre 1909 seront l'objet de contraventions.

Pour la Saint-Nicolas, volumes de la Bibliothèque rose, livres de Jules Verne. — Collection des Classiques reliures amateurs, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

L'adjudication des fournitures nécessaires aux hospices pour 1910 a eu lieu hier mardi, à la Mairie, à neuf heures et demie du matin, en présence de MM. Delporte, vice-président de la Commission des Hospices ; Chatteleyn, adjoint, et Paul Despatures.

Voici les résultats de cette importante adjudication :

Comestibles. — Viande de bœuf ou vache, 56.000 kil., adjudicataire Lefebvre-Farvacque, 1 fr. 23 le kil. ; viande de veau et mouton, 18.300 kil., idem, 0,70 c. le kil. ; beurre frais, 7.200 kil., adj. A. Lebargy, 2 fr. 58 le kil. ; lait battu, 67.000 litres, adj. Vanandenhove, 0.08 c. le lit. ; œufs, 230.000, adj. Trentesaux, 87 fr. 30 le mille ; pommes de terre, 94.000 kil., adj. Ch. Pruvost, 8 fr. 50 les 100 kil.

Epiceries. — Amidon de maïs en paquets, 1300 kil., adj. Desobry, 50 fr. 60 les 100 kil. ; café vert, 2.000 kil., adj. Delplanque, 2 fr. 66 le kil. ; chicorée en paquets, 4.000 kil., adj. Delplanque, 27 fr. 88 les 100 kil. ; cristaux de soudes, 6.500 kil., adj. Delplanque, 7 fr. 02 les 100 kil. ; fécule de pommes de terre, 100 k., adj. Fournier, 40 fr. 25 ; fromages vieux du pays, 1400 kil., adj. Desobry-Tounel, 1 fr. 69 le kil. ; haricots, 2.000 kil., adj. Fournier, 29 fr. 75 les 100 kil. ; pots secs, 1600 kil., adj. Fournier, 41 fr. 75 les 100 kil. ; poivre blanc en grains, 18 kil., adj. J. Roussel-Spriet, 4 fr. 25 le kil. ; prunes d'ente, 250 kil., adj. Delplanque, 0.88 c. le kil. ; riz moulu, 1800 kil., adj. Delplanque, 39 fr. 45 les 100 kil. ; savon diaphane, 6.000 kil., adj. J. Roussel, 31 fr. 25 les 100 kil. ; sel blanc fin, 2.000 kil., adj. Carrette, 16 fr. 90 les 100 kil. ; sel blanc gros, 2.900 kil., adj. Carrette, 15 fr. 90 les 100 kil. ; souches et cierges, 50 kil., adj. Sayet, 2 fr. 89 le kil. ; sucre blanc (dont 2.000 kil. en pains), 4.800 kil., adj. Desobry, 69 fr. les 100 kil. ; sucre vergeois, 950 kil., adj. J. Roussel, 61 fr. les 100 kil. ; vinaigre, 800 lit., adj. Grau, 19 fr. 40 les 100 lit.

Tissus. — Anacoste, 200 m., adj. Lehembre, 2 fr. 59 le m. ; bazin rayés p. stores en 140 c., 100 m., id., 1 fr. 29 le m. ; beige bleutée, 600 m., id., 0,87 c. le m. ; beige noire, 200 m., id., 3 fr. 36 le m. ; bonnets de coton, 400, id., 0,26 c. ; brillante, 100 m., adj. Rammaert-Jeu, 0,93 c. le m. ; calicot blanc en 80 cent., 300 m., adj. Lehembre, 0,48 c. le m. ; calicot blanc en 110 cent., 1200 m., id., 0,64 c. le m. ; calicot écru en 120 cent., 1100 m., id. 0,48 c. le m. ; camisoles de coton pour hommes, 100, adj. Bonte, 2 fr. 18 ; camisoles de coton pour femme, 100, id., 1 fr. 83 ; casquettes pour hommes, 300, adj. Rousseau et fils, 1 fr. 75 ; châles, 50, adj. Lehembre, 2 fr. 82 ; cotonnade pour tabliers, 300 m., id., 1 fr. 11 le m.

Coutil bleu et blanc, 200 m. Lehembre, 0,91 le m. ; Coutil gris rayé pour matelas en 110 centimètres, 600 m., id., 1,39 le m. ; coutil gris rayé pour matelas en 140 centimètres, 100 m., id., 1,69 le m. ; couverture laine blanche en 2 m. 10 s. 2 m. 50, 100, L. Lefebvre, 14 fr. 34 pièce ; cretonne blanche, 200 m., Laurent, 0,46 le m. ; cretonne blanche légère, 400 m., id., 0,43 le m. ; cretonne écrue en 80 c., 2.100 m., Lehembre, 0,48 le m. ; cretonne écrue en 110 c., 2.600 m., Rammaert-Jeu, 0,68 le m. ; cretonne écrue en 140 c., 400 m., Lehembre, 0,92 le m.

Drap bleu en 140 centim., mêmes lisières, 500 m., Balzan, 6 fr. 15 le m. ; drap pour jupons, 300 m., Lehembre, 4,98 le m. ; essuie-mains, 1.400, id., 0,40 p. ; flanelle blanche, 50 m., id., 1 f. 19 le m. ; flanelle coton, 100 m., Rammaert, 0,70 le m. ; foulards coton, 400, Lehembre, 0,37 pièce ;

Laine à tricoter grise, 7 fils, 305 kil., Janssens-Mullez, 4,69 le kil. ; laine à tricoter vineuse, 5 fils, 150 k., id., 4,69 le kil.

(A suivre).

Avis. — C'est le 20 novembre et non le dimanche 21, que M. le commissaire enquêteur recevra, de 4 à 5 heures, les observations qui pourraient être faites au projet d'aliénation de terrain par les hospices.

Singulier amusement. — Depuis quelque temps, de nombreux carreaux de vitre étaient brisés, la nuit, aux fenêtres des ateliers de MM. Delattre et Paulus, constructeurs, à l'angle des rues de Tourcoing et Jacquart.

Des agents surveillèrent cet endroit, et, lundi soir, à 9 heures, ils arrêtaient un manœuvre de couvreur, Joseph Vandenbroucke, 16 ans, rue de France, 51, au moment où, avec son couteau, il dégradait le mur de l'établissement et frappait dans les vitres.

Vandenbroucke a été conduit au poste et s'est vu dresser procès-verbal.

Une arrestation pour abus de confiance. — En vertu d'un mandat d'arrêt de M. Mathieu, juge d'instruction à Reims, les agents de sûreté Devogle et Herkenrath ont arrêté, mardi matin, place de la Gare, le nommé Henri Milan, charretier, originaire de la Charente, demeurant rue du Fontenoy, 177, inculpé d'abus de confiance. Il a été conduit à Lille.

Importants vols de laine. — Nous avons relaté dans notre numéro de dimanche les circonstances du vol de laines commis chez MM. H. Ternynck et fils, boulevard de Fourmies, et signalé l'arrestation de l'un des voleurs, Louis Seine, 29 ans, rue de Thionville, 11, à Croix.

M. Delalé, juge d'instruction, a interrogé mardi le malfaiteur. Il a à la suite de cet interrogatoire, décerné un mandat d'arrêt contre les frères Louis et Antoine Vanderauvera, dont on a retrouvé les vestons sur le véhicule avec lequel ils se disposaient à emporter leur butin.

A qui le portemonnaie ? — Mlle Simone Rachet, rue du Tilleul, 187, a trouvé un portemonnaie renfermant une somme d'argent.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Grand choix de **CADEAUX** et **BONBONS** en **Chocolat Thomas** pour les Fêtes de **Ste-Cécile, Ste-Catherine** et **St-Nicolas**, 5, rue du Priez, près la Gare, Lille.

du 16 novembre

Naissances. — Irène Everaert, rue de France cour Allart. — Marie Claus, rue Vaucanson, 26. — Carlos Catteau, rue Daguesseau, cour Fontier, 4. — Jeanne Dhainaut, rue du Duc, cour Tettelin, 12. — Fernande Bartholomeus, rue Pierre-de-Roubaix, 128. — Denise Segard, rue Charles-Quint, 36.

Mariages.— Edmond Duchatelet, marchand brasseur à La Bassée et Marguerite Dassonville, s. p., rue Mimerel. — Paul Deschamps, contre-maître d'apprêts à Wasquehal et Rosez Louise, piquûrière, rue de Soubise, cour Watteau, 7. — Sébastien Verbruggen, tisserand, rue du Cartigny, cour Lallemand, 12 et Marie Boulanger, ménagère à Roubaix. — Jacques Derycker, rattacheur, rue de la Guinguette, 78 et Joséphine Verbeke, ménagère, id., cour Mulliez, 10.

Décès. — Marguerite Hennard, 25 ans, tailleuse, avenue Julien-Lagache. — Marie Messens, 56 ans, rue Delespaul, 13. — Augustine Carnoy, 65 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 237.

Publications de mariages

Edouard Parézel, serrurier, rue du Tilleul, 382 et Maria Moreels, repasseuse, rue de Mons 76. — Charles Fraisier, journalier, boulevard Beaurepaire, cour Jonville et Maria Barbieux, tisserande, rue de la Paix, 84. — Alfred Codron, gazier, rue du Fontenoy, cour Gadenne, 8 et Jeanne Mairesse, doubleuse, id., 7. — Georges Boulois, pharmacien, rue de Mouvaux, 13 et Lucie Lepoutre, s. prof., à Tourcoing. — Louis Lejeune, tanneur, boulevard de Belfort, 84 et Jeanne Huvenne, servante à Hérinnes. — Jules Cnudde, rattacheur, rue de la Planche-Trouée, 16 et Célestine Vanslembrouck, soigneuse, rue Lafayette, 26.

Arthur Vercoutère, contremaître de filature, à Wasquehal et Marie Wytsraete, cafetière, place de la Gare, 14. — Emile Gouwy, dessinateur, à Croix et Blanche Boville, piquûrière, rue Rollin, 13. — Albert Leroux, apprêteur, à Wasquehal et Angèle Maes, brodeuse, rue de l'Ouest, 101 .— Georges Laroque, négociant en tissus, à Toulouse et Marthe Troller, s. prof., boulevard de Cambrai, 5. — Alfred Ryckewaert, domestique, rue des Trente, 29 et Félicie Lecomte, fileuse, à Lys. — Amand Berthe, débourreur, à Wattrelos et Marie Froment, peigneuse, id. — Henri Bresard, imprimeur, à Commercy (Meuse) et Berthe Lamblin, s. prof., rue Charles-Quint, 11.

Noson Mischkint, photographe, rue de Soubise 22 et Silvie Pollet couturière, à Roubaix. — Emile Marcy, clerc de notaire à Annœullin et Marie Deleporte, s. prof., rue de l'Amiral-Courbet, 15. — Benjamin Dubrulle, tonnelier, à Houplin et Jeanne Boesman, ménagère, rue de Babylone, 4. — Auqustin Collau, débourreur, rue Nabuchodonosor, 49 et Philomène Debaty, soigneuse, rue de Rocroy, 99. — Alphonse Reboulet, peigneur, Grande-Rue, 234 et Pauline Vilegue, ménagère, id., 2[illegible].

Isidore Gœthals, débourreur, rue de la Guinguette, 54 et Léonie Hoste, fileuse, id. — Piat Achille, chaudronnier, rue d'Ath, 2 et Emma Bailleur, soigneuse, id., 3. — Albert Fournier, aiguiseur, rue Decrême, cour Bulteau, 17 et Angèle Crespel, soigneuse, rue de Rocroi, 32. — Henri Lorthiotir, tisserand, à Lys et Marie Debaisieux, étireuse, rue de Lannoy, 624. — 52 et Mélanie Vanmieghem, rattacheuse, rue Monge, cour Delplanque, 14.

SAVON N'AKOKO Parfum suave et tenace Victor VAISSIER

WATTRELOS

Conseil Municipal

(Suite)

Canal de Roubaix. — Il est question depuis longtemps d'élargir le pont du Sartel. Cela intéresse les villes de Roubaix et de Wattrelos, la première surtout, Roubaix, a sollicité une subvention départementale. Le Conseil décide d'appuyer cette sollicitation.

M. Clément Dubus réclame la construction d'une passerelle sur le canal, qui relierait Leers au hameau de Sainte-Marguerite à Wattrelos. La proposition sera mise à l'étude.

Ecoles. — On va construire des préaux à l'école des garçons du Crétinier et à celle des filles du Centre et l'on établira un aqueduc à l'école des filles de la Vieille-Place. Ces projets avec les crédits nécessaires ont reçu l'approbation du Préfet qui assure l'Administration municipale d'une subvention départementale et de l'Etat.

L'eau potable. — Lecture est donnée d'une lettre préfectorale exposant que l'eau est de mauvaise qualité dans maints endroits du territoire communal ; au Laboureur notamment. Le Préfet presse l'Administration municipale de remédier d'urgence à cette situation et il indique des moyens financiers.

On lit ensuite une réponse de l'Administration municipale de Roubaix à une lettre émanant de celle de Wattrelos dans laquelle cette dernière demandait que la ville pût s'alimenter d'eau potable aux conduites d'adduction qui alimentent Roubaix et Tourcoing. Cette réponse est négative. La municipalité watrelosienne a été appelée à envisager un autre moyen : la création d'un forage communal avec outillage d'extraction et de distribution de l'eau. M. Clément Dubus a été délégué à Lannoy pour examiner le service des eaux potables. M. Dubus rend compte de sa démarche. La dépense pour la ville de Lannoy a été de 80.000 fr. Il pense qu'en pourrait faire une telle installation à Wattrelos.

Après échange d'observations on renvoie la proposition de M. Dubus à la commission des Travaux.

Baux et fournitures. — On renouvelle des baux ou des fournitures pour la perception des droits de place, le pesage public, le charbon des bâtiments municipaux et les cercueils aux indigents.

On veillera surtout à ce que cette dernière fourniture soit faite conformément et strictement aux conditions du cahier des charges.

Les répartiteurs pour 1910. — La liste des répartiteurs pour 1910 est, avec une légère modification, celle de l'an dernier.

La révision des listes électorales. — Sont désignés à la révision des listes électorales pour 1910, MM. Beuscart, Leman, Lecomte et J.-B. Dubus.

(A suivre).

Ce soir à 8 h. 1/4, réunion du Cercle d'Etudes Saint-Maclou.

La fraude. — Les brigadier et préposé Gibault et Fourmentraux, de la brigade de Tourcoing, étant de service au sentier Gadenne, ont arrêté Cusse Jean, 20 ans, menuisier, à Herseaux, porteur de 4 kilos 600 d'outils en acier d'une valeur de 10 francs.

WATTRELOS. — Du 15 novembre. — Naissances. — Jeanne Breuchette, rue du Rivage, 13. — Pauline Callensaere, rue de Béthune.

Mariages. — Jules Prévost, tisserand et Angèle Pouchecle, trieuse de laine. — Arthur Prévost, tisserand, et Marie Delannoy, tisserande.

Décès. — Auguste Morel, 39 ans, marchand de légumes, rue des Fleurs, 68. — Louis Calumé, 1 mois, rue de Béthune, 13. — Alphonse Delcour, 34 ans, rentreur, rue de Mouscron. — Léon Vanackère, 6 mois, rue d'Oran.

Les foyers à gaz Engels sont adoptés par des sommités médicales, dans les Ecoles, Hôpitaux, etc. En vente 67, rue Nationale, Lille ; 5 Boulevard Poissonnière, Paris, et chez tous les Gaziers, Marchands d'appareils de chauffage.

CROIX

Ligue Patriotique des Françaises. — Le dimanche 21, à 4 h. et demie, au Cercle Saint-Martin, rue de la Fontaine, la Ligue Patriotique des Françaises, section de Croix Saint-Martin, tiendra sa réunion générale. M. Boussemart, doyen de Templeuve, donnera une conférence très intéressante qui sera suivie d'une séance du « Splendid American Cinema ».

Les hommes y sont admis. On recevra les adhésions des Dames qui voudraient se faire inscrire à la Ligue.

Toujours les vols de fils. — Pendant la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs ont de nouveau opéré en gare de Croix. 15 fils télégraphiques et téléphoniques ont été coupés et enlevés sur une longueur de 250 mètres, représentant un poids de 65 kilos de cuivre évalué 200 francs environ. Ce vol, qui est le quatrième ou cinquième de ce genre, a été commis entre la sortie Nord de la gare et la lanière de l'Allumette.

Mardi matin, le sémaphore de la gare a cessé subitement de fonctionner, le fil avait été sectionné, mais pas assez cependant car il ne se rompait que vers 6 h. 1/4.

M le Commissaire de police et des agents de la brigade mobile ont ouvert une enquête.

Un « croquemort » blessé. — Mardi après-midi, un convoi funèbre arrivait au cimetière de Croix vers 4 h. du soir. Le cheval conduisant le corbillard se cabra, un « croque-mort » Adolphe Tilly, cour du Pavillon-Chinois, voulut maîtriser l'animal. Il y parvint, mais il eut le pied gauche pris sous l'un des sabots du cheval. Il devra se reposer quelques jours.

Accident de travail. — A l'usine des câbles électriques Bouchery et Cie, M. André Henlion, plombier, rue de la Potennerie, a reçu un éclat de plomb dans l'index droit. 15 jours de repos; docteur Lepers.

CROIX. — Naissances. — Marguerite De Vuyst, rue de Thionville, 35.— Louis Leblanc, rue de Wasquehal, 58.

Mariages. — Victor Picke, coiffeur, à Roubaix, et Rachel Desmedt, piquûrière. — Adolphe Baeyens, matelot-mécanicien, à Cherbourg, et Marguerite Eeckhout, giletière.

Décès. — Jules Cousart, 30 ans, sellier, rue de Thionville, 30. — Emile Dumoulin, 3 ans, rue de Thionville, 10.

CROIX. — Naissances. — Marguerite Devuyst, rue de Thionville, 35. — Louis Leblanc, rue de Wasquehal, 58.

Mariages. — Victor Picke, coiffeur et Rachel Desmedt, piquûrière. — Adolphe Baeyens, matelot-mécanicien à Cherbourg et Marguerite Eeckhout, giletière.

Décès. — Emile Dumoulin, 3 ans, rue de Thionville, 10.

LILLE-CINÉMA

11-13, Parvis Saint-Maurice. — Aujourd'hui, à 4 heures, matinée ; à 8 heures 3/4, soirée. Au superbe programme qui obtient un si beau et si légitime succès, il faut citer particulièrement la Mer de Glace, un des plus beaux films panoramiques qui ait jamais paru, le Fermier impitoyable, un Voyage au Cap Nord, les Chefs d'Etats Européens, la Méprise de Sainte Véronique et quantité d'autres films des plus attrayants.

N.-B. — Lille-Cinéma est le seul établissement où l'on puisse aller en famille et la salle est toujours chauffée.

WASQUEHAL

La Fanfare de Wasquehal célèbrera la Ste-Cécile le dimanche 28 novembre prochain. A ce sujet, elle fera entendre à la grand'messe de 10 h. 1/2 les morceaux suivants :

Le Conscrit, allegro militaire, G. Allier. — Lohengrin, entr'acte et chœur des Fiançailles, R. Wagner. — La Flûte enchantée, chœur des Prêtres d'Isis, Mozart. — Princesse d'Auberge, sélection sur l'opéra de Jean Blockx. — Après l'Etape, pas redoublé, Gaudefroy.

Le banquet aura lieu à 4 heures, au siège de la Société café de l'Ecluse.

WASQUEHAL. — Du 20 octobre au 15 novembre. — Naissances. — Marie Beele. — Suzanne Delcourt. — Denise Vandewalle.

Mariages. — Charles-Louis Corbet et Virginie Horreman. — Léon Dragon et Marie Delesalle. — Jules Deconinck et Virginie Vercruysse. — Albert Dubly et Yvonne Leroy.

Décès. — Auguste Picavet, 64 ans. — Palmyre Depoortère, 16 mois.

WASQUEHAL.— Du 15 novembre. — Décès. — Lucien Simoens, 6 jours, au Quesnes.

AVIS URGENT. — La Direction des Annuaires **RAVET-ANCEAU**, 52, rue Esquermoise, à Lille, invite les personnes de **Lille et de l'Arrondissement de Lille** qui ont changé de domicile ou de profession et toutes celles qui seraient désireuses de faire paraître leurs annonces dans les éditions pour 1910, qui vont être mises sous presse **incessamment**, à lui faire parvenir **d'urgence** tous les renseignements nécessaires.

TOURCOING

Œuvre des Eglises pauvres.— Une messe sera célébrée demain, jeudi, à sept heures et demie, à Saint-Christophe, à l'intention des membres vivants et défunts de l'Œuvre.

Le sermon sera donné en ladite église, le dimanche 21 novembre, à la grand'messe, à neuf heures et demie, par M. le chanoine Ponceaud. Une quête sera faite au profit de l'Œuvre.

L'exposition des ornements destinés aux églises pauvres aura lieu dans notre local, rue Chanzy, les lundi 22, mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25, de neuf heures et demie à midi et de deux heures et demie à cinq heures.

L'Arbre de Noël du Cercle Notre-Dame. — L'année dernière, le Cercle avait la grande joie de distribuer à 280 petits enfants de ses sociétaires ouvriers, 980 objets tels que paires de bas tricotés, cache-nez, coupons de tissus, petites robes, jouets, etc. Tous ceux qui ont assisté à cette fête de Noël de 1908 n'oublieront pas de si tôt le bonheur des pères de famille fiers de présenter jusqu'à 7 et 8 enfants en dessous de 10 ans (car il n'y a que les petits qui participent à la distribution) et l'enthousiasme surtout des enfants si reconnaissants au petit Jésus de ses dons magnifiques.

M. l'abbé Taquet, directeur du Cercle, espère que des dames et des demoiselles aux doigts de fée ne demanderont pas mieux que d'employer quelques heures à travailler pour l'œuvre de charité qu'il leur signale; elles feront davantage, elles joindront la bienveillance jusqu'à recommander notre Arbre de Noël aux personnes de leur entourage. Les fêtes jubilaires ont donné à l'œuvre un essor nouveau; le Cercle Notre-Dame compte actuellement 404 sociétaires, c'est dire que les charges ne diminuent pas.

Les envois peuvent être adressés, rue de la Latte, 3, avant le 15 décembre prochain.

Conférences régulières du jeudi pour les hommes, patronage Notre-Dame, rue Fin-de-la-Guerre, 11. — Jeudi prochain, à 8 heures, la conférence-soirée sera donnée par M. Catteau, professeur de gymnastique, sur et avec la société « La Saint-Augustin ».

Les jeunes gens du patronage de Notre-Dame donneront les intermèdes.

Accidents de travail. — Louis Chombeau, 24 ans, homme de peine, rue de Riga, en manœuvrant un tonneau, s'est fait une déchirure musculaire de la région dorsale. Docteur Aerts ; repos de 10 jours.

— Charles Kitz, 29 ans, trieur, rue de l'Union, 1, en triant un panier de laine, s'est fait une contusion de l'annulaire gauche. Docteur Cuisset ; repos de 15 jours.

— Georges Vandoorme, 26 ans, tisserand, rue Augereau, 7, a été blessé au pouce droit par une vergé de son métier. Docteur Vermeesch ; repos de 8 jours.

— Achille Holvoet, 15 ans, bâcleur, rue de l'Alma, en tirant la corde de tambour pour mettre une courroie, a eu le pouce gauche comprimé entre la corde et le volant. Docteur Vanneufville ; repos de 8 jours.

Un vol au champ de courses. — M. Camille Bobenrieth, directeur d'usine, a construit un hangar pour abriter, dans le champ de courses, l'appareil d'aviation dont il fait l'essai. La nuit dernière, un malfaiteur s'est introduit dans le hangar et y a dérobé des outils, pour une valeur de 200 francs. Une enquête est ouverte par M. Broux, commissaire du 2e arrondissement.

La chienne volée. — Il y a deux mois et demi, M. Masurel-Leclercq perdit une chienne Aide-Dale — berger allemand — qui allait avoir des petits. Mardi, le propriétaire vit revenir sa chienne dans un piteux état de maigreur. Il la caressa et la bête le conduisit rue d'Avesnes, au Chêne-Houpline où, dans une maison de fraudeurs il trouve les petits chiens. La police a été saisie d'une plainte.

Un fourgon qui déraille. — A l'arrivée en gare des Francs, du train 5314 venant de Menin, le fourgon de tête est sorti des rails. Durant une heure et demie deux trains de marchandises qui suivaient furent immobilisés.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 16 novembre

Naissances. — Gilbert Duforeau, rue de la Potente, 145. — Jeanne Vanhoorde, rue du Brun-Pain, 159. — Malvina Macco, rue de Ronco, 144. — Julien Esquenet, rue Saint-Joseph, 36.—Lucienne Moreau, r. du Congo, 89.

Publications de mariages. — Jean-Baptiste Vanpoucke, cafetier, à Tourcoing et Marie Dujardin, rattacheuse, à Roubaix. — Henri Delattre, employé au chemin de fer, rue Serpentine, et Germaine Quivy, trieuse, rue Serpentine. — Arthur Bouckmooghe, couvreur, rue du Touquet, 129 et Marie Vandenbroucke, doubleuse, à Wattrelos. — Joseph Purée, fileur à Tourcoing, et Maria Deleo, repasseuse, à Tourcoing. — Paul Veys, trieur, rue des Cardiers, 78, et Célina Prouvot, ménagère, rue du Flocon, 94. — Henri Lambraye, rattacheur, rue Saint-Roch, 39; et Silvie Jerez, soigneuse, rue Descartes, 47.

Georges Boulois, pharmacien, à Roubaix, et Lucie Lepoutre, sans prof., rue Curvier, 23. — Isidor Fretin, domestique, rue de Guisnes, 26, et Marie Vuylsteke, bobineuse, rue de Guisnes. — Charles Demeulière, apprêteur, à Mouscron, et Mathilde Strobbe, journalière, rue des Archers, 29. — Albert Dumoulin, trieur, rue des Cinq-Voies, 63, et Marie Cracco, repasseuse, rue des Cinq-Voies. — Georges Wullems, serrurier, rue Chaptal, 5, et Anna Dhellewin, doubleuse, rue Blanche, 184. — François Provost, journalier, rue de l'Espierre, et Maria Fourez, ménagère, rue de l'Espierre. — Joseph Planckaert, magasinier, rue Fénelon, 10, et Justine Lote, couturière, rue Houchard, 74. — J.-B. Descamps, tourneur en fer, rue Saint-Blaise, et Alexandrine Leman, dévideuse, rue Marengo, 56.

Louis Allion, serrurier, rue du Sentier, 48, et Malvina Catteau, retordeuse, rue de la Latte. — Eugène Desobry, mécanicien, à Roubaix, et Léonie Libbrecht, demoiselle de magasin rue duBassin, 10. — Louis Caebots, mécanicien, rue du Midi, 47, et Claire Théry, bobineuse, rue Masséna, 70. — Thomas Dubar, domestique, à Roubaix, et Germaine Catel, piquûrière, rue Blanche, 360. — Henri Ketelers, boulanger, rue de la Cloche, 17, et Marie Huyghe, cafetière, rue de la Cloche, 17.

Décès. — Clémence Delcroix, 66 ans, s. p., rue Claude-Bernard, 2. — Ernest Duforest, 48 ans, zingueur, r. de Saint-Pétersbourg, 70.

GANT PERRIN

Les plus hautes récompenses (GRAND PRIX 1900)

80, rue Nationale, LILLE

VENTE-RÉCLAME ANNUELLE

Du lundi 15 au 18 novembre inclus

GANTS pour dames Suède, glacé et chevreau garanti 1.75, 2.75, 3.25

GANTS, longs glacé, 8, 12, 16 bout., mousq. 3.95, 5.75, 6.75

GANTS pour hommes, glacé et tanné, 2.45, 3.50

GANTS pour enfants, 2 boutons..... 1.75

Souplesse, élégance et ganter incomparables

BOUSBECQUE

Vol de vélo. — Lundi soir, vers 6 heures, M. J.-B. Desreumeaux, domestique chez M. Delmotte, cultivateur, avait déposé sa bicyclette à la porte de l'estaminet tenu par M. Delagrange, au chemin des Vaches. Pendant qu'il prenait une consommation, un malfaiteur passa, enfourcha la bécane et fila.

Lorsque M.